

Le voyageur et ses masques : l'exemple des Suédois de Pierre-Jean Grosley

Antoine Eche
Mount Royal University/ ICD Tours

Le lien posé entre le masque, entendu comme moyen de dissimuler son identité¹, et le voyageur semble aller de soi. Les exemples célèbres de voyageurs masqués, fictifs ou réels, sont nombreux : Ulysse revenant à Ithaque, René Caillé se rendant à Tombouctou, Alexandra David-Néel à Lhassa, *etc.*². Les motifs eux-aussi varient : de la ruse légendaire d'Ulysse servant à la restauration de l'ordre dans la cité d'Ithaque à celle de voyageurs en quête d'informations nouvelles, l'éventail paraît bien large. D'autant plus que tout voyageur serait un dissimulateur, si l'on en croit Jean-Didier Urbain pour qui tout voyageur relatant son voyage se (re)présente masqué (88).

Il est toutefois nécessaire de revenir sur ce lien dans la mesure où il semble que seul le cas des voyageurs-narrateurs déguisant leur identité en voyage intéresse la critique, les études de voyageurs ayant recours au pseudonyme ou à l'anonymat pour la parution de leurs récits faisant figure de parents pauvres³. Or l'utilisation du pseudonyme ou de l'anonymat instaure, comme on peut s'en douter, un autre rapport entre le lecteur et le récit, rapport qu'il convient d'explorer.

C'est sous cet angle que nous aborderons la parution en 1764 des *Nouveaux mémoires, ou Observations sur l'Italie et les Italiens, par deux gentilshommes suédois*. Ce récit de voyage est présenté comme une traduction du suédois vers le français : ni les voyageurs, auteurs présumés de cette relation, ni le traducteur, ne sont clairement identifiés. Pas d'initiales, pas de patronyme, pas de discours paratextuel, aucune référence au texte source, seulement le « nous » des voyageurs

¹ Sylvie Steinberg remarque que le *Dictionnaire de Trévoux* fait la distinction entre être masqué et se déguiser (2001, VII). Or cette distinction n'est pas apparente dans les éditions du même dictionnaire datant de la première moitié du XVIIIe siècle. L'édition lorraine (1738-1742) numérisée pose même les deux termes comme synonymes : « Travailler : ... Se déguiser en prenant d'autres habits, se masquer » (<<http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/trevoux/lorraine.php>>). L'édition utilisée par Steinberg (non référencée) semble être celle de 1771 (Paris, Compagnie des libraires associés, vol.8, 163.). La même édition confirme la synonymie, à l'entrée « masqué » (vol.5, 872), mais distingue entre « se couvrir d'un faux visage » et « changer ses parures ordinaires ». Comme les deux pratiques visent à dissimuler une identité originelle pour en présenter une autre, nous utiliserons néanmoins ces termes de manière synonyme.

² Dans un récent colloque sur le « voyage anonyme » (automne 2016), les organisateurs remarquaient en effet dans leur appel le caractère topique de ce thème dans la littérature de voyages. (<http://www.fabula.org/actualites/identites-dissimulees-le-voyage-anonyme-dans-les-societes-anciennes-et-modernes_72880.php>).

³ Ainsi les voyageurs évoqués par J.-D. Urbain ne dissimulent pas leur identité d'auteur. C'est encore semble-t-il ce type de voyageurs qui est visé dans l'appel à contribution du colloque cité dans la note précédente. Pour les organisateurs, « Le changement de nom n'est pas la seule technique à prendre en considération à ce propos. Sous le terme de « voyage anonyme », nous entendons regrouper l'ensemble des cas de figure caractérisés par des voyageurs amenés à dissimuler, temporairement, et ne serait-ce que partiellement, leur identité Il s'agit de voir comment, par quels motifs et dans quelles circonstances le voyageur cherche à empêcher une pleine connaissance de son identité dans le pays qu'il parcourt » (*op. cit.*). En l'absence de programme ou d'actes publiés, il ne nous pas possible de savoir si des communications ont pu porter sur le cas qui nous occupe ici.

et leur provenance géographique. Très rapidement, le masque tombera : l'auteur de cette relation est Pierre Jean Grosley, avocat dans la ville de Troyes, sympathisant de la cause janséniste mais néanmoins ami et collaborateur des encyclopédistes pour lesquels il rédigea un article⁴. Si l'on croit sa correspondance (Patris-Debreuil t.III, 414-444 et Truelle Saint Evron 302-307) et sa demi-autobiographie, *Vie de M. Grosley, écrit en partie par lui-même; continuée et publiée par M. l'abbé Maydiou* (1787), le voyage n'est cependant pas fictif car Grosley a voyagé en Italie de mai à décembre 1758, en partant non pas de Paris comme les deux Suédois mais de Troyes, en compagnie d'un ami marchand, M. Belly (Grosley-Maydiou 151-171). A l'exception du point de départ, les *Observations sur l'Italie et les Italiens* suivent bien son itinéraire, qui correspond globalement à celui emprunté à l'époque (Bertrand, section 18, chap.III, n.p.).

Les réactions observées dans la presse du XVIIIe siècle lors de sa parution permettent de mieux cerner les enjeux et la portée de cette pratique sur le lectorat d'un genre dit « sérieux », dans un siècle où l'usage du masque et du déguisement est une pratique sociale courante que reflètent ou inspirent le roman et le théâtre⁵, et où l'on observe également la récurrence sur la scène publique de figures du travestissement tels l'abbé de Choisy ou le chevalier d'Éon (Steinberg). Mais avant d'aborder la question du masque suédois de Pierre Jean Grosley, il convient en premier lieu de revenir sur le point de vue développé par Jean-Didier Urbain, ce afin de clarifier l'usage de la notion de masque dans son rapport au voyageur.

I. Manipulation et connivence

II.

Tout voyageur est un dissimulateur et un manipulateur. La culture occidentale le sait bien depuis au moins Lucien de Samosate et son *Histoire véritable d'un voyage dans la lune*. Lucien cite d'ailleurs l'infatigable Ulysse évoquant monstres et métamorphoses. La suspicion et le doute accueillent donc le voyageur et son récit depuis, semble-t-il, le début du genre. Et le XVIIIe siècle n'échappe pas à la règle⁶. Diderot ne place-t-il pas l'adage bien connu "A beau mentir qui vient de loin" à la fin de son préliminaire à son *Voyage en Hollande* pour mieux s'en éloigner ?⁷ C'est dans ce contexte qu'il nous semble possible d'identifier trois masques distincts.

Pour attester la dimension référentielle et authentique attendue du récit, les voyageurs doivent multiplier les preuves au point d'en faire un topos de l'écriture du voyage qui vient garantir le pacte de lecture (Gannier 45-59; Ouellet 9-16). Et l'identité du voyageur semble ici essentielle. Pour le voyageur François Légiat,

⁴ Il s'agit de l'article « Roise ». Voir sa notice dans l'édition électronique du *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* : <<http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/368-pierre-jean-grosley>>.

⁵ En plus de l'article de Jean-Jacques Tatin-Gourier figurant dans ce numéro, voir également Henri Lafon, *Les Décors et les choses dans le roman français au XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, 69-74.

⁶ Sur cette question, voir l'ouvrage classique de Percy Adams, *Travelers and Travel Liars 1660-1800*, [1962], New-York, Dover Publications, 1980.

⁷ Sur le rapport de Diderot aux voyageurs, voir Kovacs (2010).

« ... quiconque parle en témoin, doit, comme on dit, décliner son nom. »⁸ Pour les frères Churchill, auteurs d'une compilation de relations de voyages au début du XVIIIe siècle, les critères exposés pour garantir le sérieux des informations reposent pour beaucoup sur ce point (Eche 99-100). C'est la base du pacte de lecture qui se trouve en jeu ici. Dans le cas du pseudonyme, le lecteur ne peut prendre conscience de la modification du pacte que si le masque tombe : point de connivence, semble-t-il, à l'inverse des cas évoqués plus haut, où le lecteur assiste au changement d'identité du voyageur tandis que les autres acteurs du voyage sont mis à l'écart et restent plus ou moins longtemps dans l'ignorance. Pour les récits anonymes, l'épreuve du temps et des faits reste en définitive le seul moyen de conclure ou non à l'authenticité du voyage et de son inventaire⁹. Toutefois, même si l'identité du voyageur est connue, le récit n'exclut ni la dissimulation ni la manipulation. C'est là le point évoqué par Jean-Didier Urbain :

Inévitablement, nous procédons à la mise en ordre d'une expérience, qu'elle soit imaginée ou réalisée. Future, passée ou fictive : avant, après et même pendant, toujours nous l'organisons, la traduisons, la contraignant à épouser un programme, un sens, une logique, à entrer dans la cohérence d'une histoire. C'est ce coup de force que réalise tout récit, ce simulacre qui nous pousse si souvent à tenir le discours que l'on attend de nous (Urbain 87)

Cette manipulation résulte de l'application d'une norme sociale. En effet, dans notre monde occidental, le voyage raconté doit être légitimé : il doit avoir une fonction, il doit être utile. C'est là le paradigme structurant (la morale) de l'expérience du déplacement mise en mots (Urbain 44) que légitime inlassablement toute la production apodémique¹⁰. Et ce paradigme impose un tri, celui des événements du voyage dignes d'être racontés : l'inutile ou l'inacceptable seront rejetés. La morale du voyage instaure « un ordre du discours normalisant son objet » (Urbain 87-88). Et il est entendu que si le lecteur attend du voyageur un récit fidèle de son expérience, la notion de fidélité est relative car elle doit correspondre à la doxa du jour¹¹. Les récits sont donc modelés en fonction de cette morale : les détails jugés ennuyeux sont souvent supprimés et, à l'inverse, l'apport de sources complémentaires vient masquer les vides supposés de l'inventaire attendu des relations (Moureau 18). Les écarts entre la réalité factuelle de l'expérience du voyage et sa mise en texte sont donc acceptés, voire recommandés,

⁸ *Voyage et aventures de François Leguat & de ses Compagnons, en deux Isles desertes des Indes orientales* (1707), cité par Gannier (51).

⁹ L'existence du voyageur parfois ne suffit pas, comme dans le cas de James Bruce et de la relation de son voyage en Abyssinie (Adams 210-222).

¹⁰ Sur ces écrits, voir par exemple Normand Doiron, *L'art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université Laval/Paris: Klincksieck, 1995 et Justin Stagl, *A History of Curiosity: The Theory of Travel, 1550-1800*, Chur: Harwood Academic Publishers, 1995.

¹¹ Un bon exemple de la variabilité de la notion de fidélité apparaît clairement dans le champ de la traduction à cette période : la fidélité s'entend aussi bien par rapport au texte source qu'à la culture cible. Elle fluctue donc au gré des critères d'acceptabilité retenus. Voir Benoît Léger, « Soumission et assujettissement : la fidélité chez les traducteurs et « théoriciens » de la traduction française dans la première moitié du XVIIIe siècle. » *TTR : traduction, terminologie, rédaction* 9.2 (1996) : 75-101.

tant que le pacte de lecture est respecté. Sa rupture constatée provoque l'indétermination du lecteur face à l'ambition revendiquée du récit, ce parfois dès le titre (Eche 97-101). L'auteur d'un tel récit utilise donc un masque socialement acceptable.

Or, si le recours au pseudonyme et à l'anonymat est chose courante au XVIII^e siècle¹², il l'est d'autant dans le cas de productions bien particulières. Dans un siècle où la production imprimée reste très surveillée, nombreux sont ceux qui diffusent des idées jugées subversives par le biais de l'anonymat ou du pseudonyme, signifiant par-là la teneur du texte et orientant ainsi sa lecture (McKenna 16). De telles pratiques peuvent très bien s'appliquer au récit de voyage, genre, on le sait, « sans loi » (Le Huenen 45) et capable « [d'] accueillir [une] diversité de genres et de types discursifs » (Pasquali 113). Car on sait que si les relations de voyages participent au développement des idées philosophiques, celles-ci se voient en retour diffusées par des relations marquées par la littérature apodémique et la « montée sensualiste et utilitaire des Lumières » (Roche 167). Le recours à l'anonymat ou au pseudonyme dans la relation de voyage pourrait donc être considéré comme un indice de l'expression d'une pensée jugée non acceptable selon la norme sociale ou politique en vigueur¹³. L'auteur d'un tel récit utiliserait un masque d'un autre type, en rupture avec les attentes officielles.

Le premier masque, socialement correct et, en définitive, 'invisible', a pour fonction de "lisser" l'expérience du voyageur. Le deuxième, incorrect ou inacceptable, mais ostensible, sert à attirer l'attention sur un aspect distinctif du récit. Le premier masque exprime donc l'acceptabilité, la conformité à une règle sociale et à une norme d'écriture. Ce masque fait partie de l'horizon d'attente du lecteur, lui-même voyageur potentiel. Bref, il s'agit d'une mise en scène impliquant déjà un certain degré de connivence avec le lecteur. Le deuxième serait le refus de cette norme, l'expression marginale d'une différence socialement et scripturairement inacceptable mais faisant toutefois partie du paysage littéraire. On voit bien dans ce cas que le jeu entre le voyageur-narrateur et son lecteur est déjà préformé et qu'aucun récit ne peut en être dépourvu. A ces deux masques, il faut bien sûr ajouter celui du voyageur en tant que personnage, c'est-à-dire représenté sous un déguisement lors du voyage, et que l'on pourrait qualifier de masque diégétique¹⁴. C'est au deuxième masque que nous nous intéressons dans les lignes qui suivent.

Le masque suédois vu par la presse

Pour illustrer la catégorie du masque ostensible, nous aurions pu évoquer l'Anglais Laurence Sterne et son *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie par Monsieur Yorick* (1768). Comme on le sait, Laurence Sterne a bien voyagé sur

¹² L'anonymat reste le mode de signature le plus utilisé à l'époque classique (Herman).

¹³ La diffusion d'idées ou représentations licencieuses est aussi à prendre en compte.

¹⁴ En plus des exemples déjà cités dans l'introduction, on pourra lire dans ses *Souvenirs* la séquence où le chanoine de Troyes Nicolas-Zacharie Simonnot dit s'être déguisé lors de son départ pour Avignon afin d'échapper aux suites d'un décret de prise de corps émanant du parlement lors de la querelle des refus de sacrements (99-100). Simonnot transforme ensuite ce récit de fuite et d'exil en relation de voyage en faisant l'inventaire des lieux parcourus. Il reviendra à Troyes trois ans environ après en être parti.

le continent en 1765 mais a décidé de donner un tour tout autre à son voyage en créant un alter égo dont l'identité n'aura trompé personne¹⁵. En effet, Sterne avait déjà utilisé la figure du pasteur Yorick dans son roman *The Life and Opinions of Tristram Shandy* (1759-1767) en le faisant mourir assez tôt dans une page noire restée célèbre. Dans ce roman, Sterne se livre entre autres à la parodie des sermons religieux, assumée par Yorick, dont le nom renvoie au défunt bouffon du roi du Danemark dans la tragédie bien connue *Hamlet*. La figure restera associée aux écrits religieux de Sterne, lui-même pasteur. C'est ainsi que les sermons de Sterne paraîtront sous le titre des *Sermons de Monsieur Yorick* en 1760. Sterne prendra soin d'ailleurs de composer une seconde page de titre avec son propre nom tout en soulignant le caractère commercial de la première. Dans le *Voyage sentimental*, le recours au pseudonyme permet à Sterne de développer un discours parodique et critique sur le voyage tout en exposant une autre manière de voyager et de relater son voyage, centrée sur le sujet voyageur et l'attention aux détails, jusqu'alors expurgés¹⁶.

La dimension parodique du récit sternien ne permet cependant pas de cerner les réactions que peut susciter l'usage du pseudonyme dans un genre considéré comme sérieux et en cela souvent comparé à l'histoire. Dans le cas du récit de Grosley, rien ne permet *a priori* au lecteur de soupçonner un écart vis à vis de la norme du récit de voyage réel. La presse de l'époque présente le texte comme une relation d'un voyage authentique et ne tient pas rigueur à son auteur du subterfuge. Si Grimm, dans la *Correspondance littéraire* du 1er février 1769 critique ouvertement la relation de Grosley, il n'évoque pas la question du pseudonyme :

Cette fureur d'écrire et de compiler augmente de jour en jour. Nos Français ne peuvent plus mettre les pieds dans l'Italie sans nous faire présent d'un Voyage. En voici le troisième en peu d'années; celui de deux gentilshommes suédois, par l'avocat Grosley de Troyes en Champagne, et celui de l'abbé Richard de Saint-Non ont précédé; ce sont deux très-mauvais ouvrages (VI, 155-156)¹⁷

Grosley ne s'expliquera pas d'ailleurs par publiquement sur son choix. L'occasion lui en est pourtant donnée en 1770 dans une nouvelle édition qui contient une épître dédicatoire au chevalier de Mesgriny, que Grosley signe de son nom et où il se désigne comme l'auteur de la relation : « agréez ... **mes** Observations sur l'Italie et les Italiens » (*Observations sur l'Italie*, t.I, vi ; nous

¹⁵ Voir les critiques publiées dans la *Monthly Review* en mars et avril 1768. Le livre paraît en février et Sterne meurt en mars.

¹⁶ Voir Jean Viviès, *Le Récit de voyage en Angleterre au XVIIIe siècle*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1999, 105-122 ; Thomas Curley, « Sterne's *A Sentimental Journey* and the Tradition of Travel Literature ». John McVeagh (éd.) *All before them 1660-1780*. Londres : The Ashfield Press, 1990, 203-216.

¹⁷ Lors de la parution de la relation du voyage de Grosley en Angleterre, intitulée *Londres*, Grimm reviendra sur le voyage en Italie. Il reproche visiblement à Grosley d'avoir commis des erreurs factuelles. Il ne cite qu'un seul exemple, celui où les 'voyageurs suédois' présentent le comte de Bielke, sénateur de Rome, comme un noble allemand alors qu'il est ... suédois (*Correspondance*, 4 avril 1770, t.VI, 390). On peut toutefois se demander très légitimement si Grimm avait bien lu le texte. En effet, alors qu'il critique également de manière très négative le *Londres* de Grosley, il finit par admettre qu'il ne l'a pas lu. Sur ce point, voir Delorme (1964).

soulignons). L'auteur conservera l'instance énonciative de l'édition originale, le texte semblant fixé une bonne fois pour toutes sans que le masque du voyageur ne semble altérer la fidélité du texte à l'expérience.

C'est en fait la presse qui va évoquer les possibles raisons ayant poussé Grosley à utiliser ce stratagème. Dès le premier trimestre 1765, la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts* annonce la vente chez le libraire Prault à Paris des *Observations sur l'Italie et les Italiens*. Le nouvelliste annonce que le texte comme traduit par M. Grosley pour ensuite signaler :

On croit, et non sans fondement, que ces deux gentilshommes suédois ne sont que des noms empruntés par M. Grosley afin de prévenir le public en faveur de son ouvrage, parce que la notion commune en France veut que les voyageurs étrangers, plus attentifs, plus patients et moins superficiels que les Français, voient les choses mieux qu'eux. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est excellent... (t.23, 246-247)

L'auteur de ce compte rendu, comme ceux qui vont suivre, semble s'appuyer sur un long commentaire de la part du narrateur suédois placé au début de la relation dans lequel il se plaint d'avoir pris un air trop français après son séjour à Paris, air « le moins bon à porter en Italie » (t.I, 2) qui serait prompt à le desservir dans ses interactions avec les Italiens qui « ... redoutent la frivolité du Français ; sa légèreté contraste trop avec leur flegme ; et le ton d'aisance qu'il acquiert de jour en jour, s'allie mal avec leur scrupuleuse exactitude pour toutes les bienséances » (t.I, 2-3). Selon le narrateur, l'air français empêche le voyageur d'avoir réellement accès à l'Italie qui « ... pour un Français et tout homme qui en a l'air, [est] comme un pays ennemi dont toutes les avenues sont fermées et tous les postes exactement gardés » (t.I, 3). Le masque suédois serait alors la garantie de la profondeur des observations contenues dans la relation. Dans ce cas, on comprend mieux pourquoi cet air français semble les poursuivre (ou les précéder) dans leur voyage. En effet, Grosley active le masque suédois en quelques endroits du voyage, dans des anecdotes où les Italiens "méprennent" les Suédois pour des Français (t.I, 122 et 365; t.II, 316), ou encore en mettant en scène une maîtrise du français moindre que celle de personnes rencontrées en route (t.III, 212-213). Il s'agit ici de renforcer la vraisemblance du masque suédois¹⁸. Toutefois, d'après nos relevés, aucune allusion directe à la Suède ne figure dans le texte (à l'exception du titre), l'identité culturelle du voyageur étant rappelée par le biais d'un rapport géographique flou aux « Etats du Nord » de l'Europe (t.I, p.79 et 128). La nationalité des voyageurs finit cependant par jouer le rôle d'un topo-pseudonyme¹⁹ dans le sens où plusieurs commentateurs, n'ignorant rien de l'identité véritable de l'auteur, y feront néanmoins référence pour désigner les voyageurs comme s'ils étaient bien réels.

Le numéro de mai 1765 des *Mémoires de Trévoux* dit avoir identifié l'auteur mais ne le nomme pas. Le journaliste avance cependant une autre raison concernant la ruse mise en œuvre par Grosley :

¹⁸ Grosley utilise dans un but semblable les notes du traducteur qu'il intègre au récit (par exemple vol.II, 175-176) et qui renvoient à l'attitude correctrice des traducteurs. Le rappel de la nature traduite du texte français renvoie à l'existence d'un texte source, suédois, et donc à ses auteurs.

¹⁹ On parle généralement de topo-patryme pour désigner des noms qui renvoient à une origine géographique.

Le titre de cet ouvrage n'a fait prendre le change à aucun de ceux qui l'ont lu avec attention ; on a aisément aperçu que l'original suédois de ces mémoires était une fiction, et **sous le masque suédois**, on a reconnu sans peine un de nos littérateurs, à qui l'on doit d'autres productions estimables, un homme d'esprit qui n'ayant sans doute pas le temps de retrancher du journal de son voyage bien des libertés qui s'y trouvent, a imaginé de les mettre sur le compte d'un étranger (art. XVIII, 1158 ; nous soulignons)

Si d'un côté le recours à l'anonymat (du traducteur) et au pseudonyme (du voyageur) peut permettre au Français de démarquer son texte parmi la masse des relations de voyage en Italie, en signalant ostensiblement un regard décalé sur le monde à la manière d'Usbek et de Rica dans les *Lettres persanes*, ce procédé lui permettrait aussi de contourner la morale du voyage et d'y laisser certaines scories jugées inacceptables dans un genre sérieux.

Le *Journal historique sur les matières du temps* semble proposer une autre raison : Grosley aurait choisi cette forme pour distraire ses lecteurs et distinguer ainsi son texte de la masse.

Nous avons déjà un grand nombre de livres en forme de voyage qui traitent de l'Italie, mais nous pouvons assurer, sans flatterie, que nous n'en connaissons guère qui intéressent autant que ces nouveaux Mémoires, sans en excepter même ceux de Misson. Nos deux voyageurs suédois ont trouvé le secret d'amuser le lecteur pour le moins aussi agréablement que ce dernier, sans le faire, comme il lui est arrivé plus d'une fois, aux dépens de la vérité. (t.98, juillet 1765, 93-94)

Le critique établit un rapport intertextuel explicite entre le texte de Grosley et le *Nouveau voyage d'Italie* de Maximilien Misson publié pour la première fois en 1691, véritable best-seller du voyage transalpin. Bien que le texte de Grosley n'en suive pas la forme épistolaire²⁰, la narration et l'acuité du regard sont, semble-t-il, les qualités ayant séduit ce journaliste au point qu'il insiste à en donner de larges extraits « dans les propres termes du rédacteur ». (*Ibid.*)

Une seconde livraison de la *Bibliothèque des sciences et des beaux arts* à l'automne 1765 revient sur le récit et sur les motivations de son auteur :

Nous avons dit en annonçant cet ouvrage, qu'il n'avait point été écrit en suédois, qu'il était originairement français et la production de Mr. Grosley. Quelques puissent avoir été les raisons de cet ingénieux et savant écrivain pour prendre le rôle subalterne de traducteur, elles n'ont pas paru telles, qu'elles dussent empêcher qu'on lui ôtât **le masque** qu'il avait eu la modestie de prendre, et qu'on lui rendît toute la justice qu'il méritait. Il dit quelquefois des vérités un peu dures à ses compatriotes ; il les juge avec une sévérité qu'il a peut-être cru qu'on pardonnerait plus à un étranger qu'à un Français ; mais s'il donne à quelques égards la préférence aux Italiens ; s'il ne dissimule pas les défauts de sa nation, il ne les exagère pas non plus ...

²⁰ La forme épistolaire du récit de Misson est en fait une pure invention de l'auteur, qui a remis en forme et complété ses notes prises lors d'un Grand Tour effectué avec le comte d'Arran.

Mr. Grosley voit les défauts de ses compatriotes en philosophe, il en parle en homme poli, et en citoyen. (t.24, 388-389 ; nous soulignons)

Le journaliste modifie sa première opinion : le masque ne serait pas utilisé comme signal d'une perspective critique plus juste mais comme bouclier. De plus, ce masque se voit pourvu d'une qualité morale, la modestie, qui renvoie *in fine* au paradigme de l'utile : la figure du voyageur ne doit pas empiéter sur les conventions empiristes du récit de voyage et la représentation d'un savoir destiné au projet des Lumières²¹.

La question de l'identification de l'auteur est donc bien vite dépassée par celle de la motivation. Réduites à l'état de conjectures, ces explications se démarquent par leur récurrence, signe du malaise persistant que crée le manque d'une légitimation auctoriale. Pour le lectorat du XVIIIe siècle, il ne semble pas qu'un anonymat aussi peu efficace soit justifié : en effet, Pierre Jean Grosley est connu, le genre choisi respectable et le récit bien accueilli par la critique. Le *Journal encyclopédique* trouve ainsi l'artifice quelque peu inutile :

« Quand tous ses lecteurs le nomment, quand le public le désigne, quand, malgré toutes les précautions qu'il a prises pour rester inconnu, tout le monde le devine, par quelle puérile affectation feindrions-nous d'ignorer que c'est à M. Grosley de Troyes que la littérature et les artistes sont redevables de ces observations ? » (44-45, mai 1765)

Les questionnements que suscite cet ouvrage ne resteront pas confinés à la France. Une traduction en anglais paraît en 1769. Dans la préface, le traducteur va rassembler l'idée du regard décentré et celle du bouclier pour expliquer un subterfuge qui ne cesse de retenir l'attention :

[these observations] were published in France as the work of two Swedish gentlemen ; but at present it well known, they are the production of the very learned and ingenious M. Grosley. This gentleman is supposed to have assumed the abovementioned title, with a view of prejudicing the public in favour of his performance. For in France it is a received and perhaps just opinion, that foreign travellers are generally more attentive, more patient and less superficial than the French, and withal more judicious and impartial in their observations. Another reason assigned for putting on this disguise, is the liberty he takes with this countrymen, in acquainting them with several disagreeable truths concerning their national foibles, which perhaps they would more easily excuse from the pen of a foreigner, than from that of a Frenchman. To which we may add that as he is pretty free in exposing the abuses of his own religion, he light have been apprehensive of rendering himself obnoxious to the implacable malice of bigots and enthusiasts (t.I, viii-ix) ²²

²¹ Voir les conclusions de Charles Batten sur ce point dans *Pleasurable instruction. Form and convention in eighteenth century travel literature*. Berkeley: University of California Press, 1978, 63.

²² La *Critical Review* reprend les mêmes arguments dans sa présentation de la traduction (vol.28, Londres : Hamilton, 1769, 29-30)

Cette interprétation, qui ne fait que compiler les deux motifs évoqués par la presse en France, se verra sévèrement critiquée dans le *Journal encyclopédique* de janvier 1770. La même critique sera d'ailleurs reprise dans l'édition des *Observations* de 1770 évoquée plus haut²³. Pour le journaliste, les

... observations sont fausses à tous égards, et démenties par l'ouvrage même de M. Grosley. Les Français instruits sont tout aussi bons observateurs que les Italiens, les Anglais, les Suédois, etc. M. Grosley n'a parlé de sa patrie qu'en excellent citoyen, et de la religion qu'en homme respectable dans ses sentiments. Il a gardé par modestie l'anonyme, et ceux qui ont lu son ouvrage trouveront plus qu'étranges les singulières opinions du traducteur [anglais], qui du reste a bien rempli sa tâche (janvier 1770, 145)

Du regard décalé, gage de son acuité, à l'humilité de l'auteur en passant par la volonté de distinguer un ouvrage au sein d'un marché très concurrentiel, il semble que les journalistes ont exposé les raisons possibles pouvant avoir motivé Grosley à se dissimuler derrière le masque suédois. Or il nous semble que cette interprétation, qui semble au final s'imposer au cours du temps, s'avère partielle, voire biaisée, car ses promoteurs "oublent" de prendre en compte un facteur déterminant, relevant du contexte épitextuel.

Un auteur et des masques

Figure littéraire connue, quoique évoluant plutôt dans la périphérie d'hommes de lettres plus renommés, Grosley a déjà écrit et publié plusieurs pièces et textes divers sous son nom mais aussi anonymement et sous divers pseudonymes. L'auteur est tellement coutumier du fait qu'il établira d'ailleurs une liste d'une centaine de ces textes "non officiels". Restée manuscrite au XVIIIe siècle et partiellement publiée au siècle suivante, cette liste permet de souligner rétrospectivement l'amplitude du rapport de Grosley au masque²⁴. Sa connaissance n'est toutefois pas essentielle pour cerner la réaction du lectorat face au masque suédois à l'époque de la publication de la relation. Cette habitude était en fait connue de certains lecteurs. En effet, Grosley était connu pour être l'un des auteurs anonymes des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc. nouvellement établie à Troyes en Champagne* parus en 1744. Dès la parution, un compte-rendu paraît dans les *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* de l'abbé Desfontaines et présente les *Mémoires* comme un « ... petit ouvrage burlesque, dans le goût du *Chef-d'oeuvre de l'inconnu* du D. Mathanasius » où l'on trouve « plusieurs plaisanteries assez bonnes ... comme dans Rabelais et dans Swift » (1744, 231)²⁵. Grosley n'y est pas mentionné mais son rôle semble

²³ Le texte, non paginé, figure après l'Avis du libraire.

²⁴ Cette liste, communément appelée le "Farrago de Grosley", a semblé être perdue. Toutefois, grâce aux travaux préparatoires visant la publication des oeuvres de Grosley après sa mort, il a été possible de la recomposer. Voir Simon (1811, xxi) et Corrad de Breban (1850, 3-10 ; 1852, 3-8). Dans la notice qu'il consacre à Grosley, Alain Nabarra note que le manuscrit du 'farrago' se trouve à la BnF (*Dictionnaire des journalistes*).

²⁵ L'attribution du texte pose problème. D'après une copie d'une lettre d'un des co-auteurs des *Mémoires*, Grosley aurait admis être l'auteur d'un texte publié dans les "feuilles" de Desfontaines

bien établi pour la société littéraire qui le nomme explicitement lors de la parution anonyme d'une deuxième édition augmentée en 1756. Dans sa *Correspondance*, Grimm note en effet que « Grosley vient de publier les *Mémoires de l'Académie ...* C'est une plaisanterie qui a paru anciennement dans un volume ... » (t.I, 15 mai 1756, 453). Des extraits de cette "plaisanterie" se retrouvent ainsi dans la presse, comme la *Dissertation sur l'usage de battre sa maîtresse*, dans le *Journal encyclopédique* d'avril 1756 (t.III, part.2, 58-66). Si l'anonymat y est conservé, il ne semble être que de mise.

Grosley s'est servi d'autres noms de plume dans des registres plus sérieux. Sous l'acronyme "M.D.C. de Troyes en Champagne", c'est-à-dire Du Chasselas, il obtient en effet l'accessit au concours de Dijon derrière Jean-Jacques Rousseau pour son *Discours ou dissertation où l'on examine si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les moeurs*. D'après Delorme, « certains écrivains ... savaient que M. Du Chasselas, pseudonyme de Grosley pour cette circonstance, avait eu l'accessit, en 1750, au concours de l'Académie de Dijon ... » (98). Malheureusement, Delorme ne cite pas ces auteurs. Dans la demi-autobiographie de Grosley, l'abbé Maydiou note qu'avant son voyage en Italie, « ... la réputation de M. Grosley, déjà connue dans la république des lettres par plusieurs estimables et savantes productions, l'avaient devancé en Italie où étaient parvenus, 1^o, le discours qui, en 1750, lui mérita un accessit au prix que remporta Jean-Jacques Rousseau à l'académie de Dijon ... » (156). Si certains étaient dans la confiance, il faut néanmoins signaler que l'annonce des résultats dans le *Mercure de France* mentionne Du Chasselas et non Grosley en tant qu'auteur de ce *Discours* (novembre 1750, 93-94). De plus, lorsque le texte paraît en juin 1752 dans le *Mercure*, c'est encore sous le même pseudonyme (68-90). La lecture de sa correspondance montre cependant que Grosley envoyait ses livres à « ... ceux qui peuvent lui être utiles ou qui sont compétents pour les apprécier [et] ses manuscrits à des juges éclairés » (Babeau, 1882, 339). Le président Hénault, haute figure parisienne, même s'il ne l'avait pas lu, avait connaissance du *Discours* et de son véritable auteur au moins dès 1754 (Truelle Saint-Evron, 265). Grosley enverra le *Discours* à Lelorgne, maître de français à Florence, pour le faire traduire en italien, afin de préparer son arrivée (Babeau, 1882, 338). Il est vraisemblable que le cercle des initiés soit assez conséquent, dans la mesure où les années 1750-1760 marquent également un moment où Grosley "étend ses relations et se tourne vers les encyclopédistes" (Babeau, 1882, 323). Il correspond notamment avec Montesquieu (Delorme 98) et Voltaire, qui le reçoit à Ferney en 1758, visite mise en scène dans les *Observations sur l'Italie* (t.I, 29-31). L'usage du masque chez Grosley s'avère sans doute bien connu avant la parution des *Observations sur l'Italie* mais sans que

(Socard 250). Cette attribution n'est pas reprise par Albert Babeau dans *L'Académie de Troyes et les auteurs des mémoires publiés sous son nom* : Babeau considère Desfontaines comme l'auteur du compte-rendu (15-16). On sait toutefois que Desfontaines n'est pas l'auteur de toutes les notices (voir la notice rédigée par Jean Sgard « Jugements sur quelques ouvrages nouveaux » *Dictionnaire des journaux 1600-1789* : <<http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0794-jugements-sur-quelques-ouvrages-nouveaux>>.).

cela ne transparaisse dans les comptes rendus, et ce en dépit de la connaissance de son goût pour la satire²⁶ ou de sa contribution au débat philosophique.

Un autre usage antérieur du masque mérite d'être évoqué même si nous ne pouvons au final le retenir. En 1757, Grosley fait anonymement paraître un texte intitulé *Lettre d'un patriote* visant à dénoncer un complot jésuite lors de la tentative d'assassinat sur le roi, et qui se verra condamné au feu par le parlement²⁷. Toutefois, l'anonymat de l'auteur semble avoir été préservé du lectorat dans ce cas, ce qui nous empêche de prendre en considération le masque du pamphlétaire dans le contexte épitextuel présidant à la réception des *Observations sur l'Italie et les Italiens*. Cet exemple souligne néanmoins la pluralité de l'usage du masque chez un même auteur. Si l'on observe donc des degrés de préservations de l'anonymat liées à la visée du texte - personne ne révèle (ou ne veut révéler) l'identité de l'auteur de la *Lettre d'un patriote* mais il est possible d'exposer l'auteur d'un récit de voyage en Italie -, on remarque également une variabilité des usages qui démontre la complexité de la question. Ce d'autant plus qu'une pratique associée à un genre peut être modifiée : en effet, Grosley publiera de façon anonyme, sans masque exotique, un récit de voyage fait en Angleterre intitulé *Londres* (1770).

Avantages et inconvénients du masque

Dans le cas de la *Lettre d'un patriote*, la fonction protectrice du masque est évidente, tout comme son ostentation est signifiante de la non acceptabilité de son contenu. Mais dans le cas qui nous occupe ici, et dans la mesure où cet usage n'est pas des plus secrets, on peut s'étonner de la persistance de l'auteur à en user, d'autant plus dans des textes ne contenant rien de sulfureux. Pour ce sympathisant des jansénistes, ayant dénoncé un complot jésuite quelques années plus tôt, la question de la religion en Italie pourrait constituer un point de controverse. Mais ainsi que l'observent certains journalistes, si les Suédois « ... s'expriment un peu librement sur quelques pratiques de dévotion, qui sont d'usage parmi le peuple en Italie, et que toutes les personnes instruites ne balanceront jamais à condamner, ce n'est point pour se procurer le malin plaisir d'insulter la religion catholique » (*Suite de la clef*, t.98, août 1765, 94). Il faut quand même préciser qu'à l'époque, on observe deux attitudes opposées en ce qui concerne l'évocation de la religion dans les voyages en Italie au XVIIIe siècle : l'une, apologétique, l'autre, critique et radicale (Bertrand, « les voyageurs » 96-101). Cette distinction prend place à un moment où l'on observe une "prise de distance" des Français vis-à-vis de la foi, à l'inverse de leurs homologues italiens (95). Dans les récits, l'évocation de la fondation de Lorette et du transport de la "Santa Casa" constitue ainsi l'un des lieux textuels où se révèle l'attitude des voyageurs en matière de foi. Grosley fait directement référence au débat et accumule plusieurs références contradictoires pour montrer l'impossibilité matérielle du transport de la "Santa Casa" depuis Nazareth à Lorette et le manque de rationalisme des dévots (t. II, 172-176). La

²⁶ Sur cette notion, voir l'article de Yen-Mai Tran-Gervat qui fait le point sur plusieurs approches et définitions (2006).

²⁷ L'imprimeur et sa femme seront interrogés à la Bastille mais ne révéleront pas le nom de l'auteur (Truelle Saint-Evron, 1878, 311).

représentation des manifestations publiques de la foi chez Grosley semble donc s'inscrire dans une tendance du voyage en Italie jugée acceptable par au moins l'un des deux camps. Le masque suédois ne semble donc pas être justifié sur ce point.

De plus, le stratagème peut également s'avérer contre-productif pour plusieurs raisons. D'abord, certains journalistes observent que le masque, parfois, tient mal. Ainsi lorsque les voyageurs arrivent à Genève, un journaliste observe : « A la façon dont ils parlent de cette ville et de sa religion, on dirait que l'auteur a oublié qu'ils sont Suédois et par conséquent Luthériens; on le surprend à la vérité encore quelquefois dans cette légère distraction » (*Bibliothèque des sciences*, 1765, t.24, 392). Toutefois le journaliste est prêt à voyager en leur compagnie « ... pourvu que leurs observations et leurs réflexions soient justes et vraies » (392). D'autres lecteurs seront moins cléments. Ensuite, si l'identité de l'auteur constitue bien un critère constitutif de la qualité de la relation, son absence risque fort d'en saper l'appréciation, d'autant plus que, comme l'observent certains journalistes, les récits de voyages en Italie sont légion à cette période et leurs visées plutôt pratiques. En effet, si le voyage en Italie à l'époque « ... constitue une aventure aux risques calculés, où le voyageur acquiert une dignité lui permettant de briller et d'être reconnu aux yeux de ceux qu'il a quittés et qu'il retrouve à son retour » (Bertrand *Le Grand Tour*, section 21, chapitre 2, n.p.), le récit en est la forme publique, gage d'une plus large reconnaissance²⁸. G. Bertrand considère ainsi l'impact du voyage en Italie au niveau de la carrière de certains voyageurs et observe à ce titre que « L'avocat troyen Grosley fut élu à l'Académie des inscriptions trois ans après être rentré d'Italie » (*Le Grand Tour* section 21, chapitre 2, n.p.). Si le masque avait tenu plus longtemps, aurait-il pu prétendre à cette reconnaissance ? L'anonymat est aussi source de méfiance. L'abbé Richard, auteur d'une *Description historique et critique de l'Italie en 1766*, n'hésite pas à véhiculer cette idée pour faire pencher le cœur des lecteurs en faveur de son texte. Il écrit ainsi : « Je ne garde point l'incognito, je ne cache pas sous un nom étranger ; étant sûr de ne m'être jamais écarté de la vérité, ayant des garants respectables à citer, je ne crains pas d'être démenti sur aucun fait ... » (1766, t.I, n.p.). La cible de cette réflexion est indiquée indirectement un peu plus loin dans une note où Richard mentionne les « inexactitudes et anecdotes imaginées à plaisir » contenues dans les *Observations sur l'Italie et les Italiens* (xiv-xv), fait qui n'échappe pas aux rédacteurs des comptes rendus de l'ouvrage de Robert dans la *Suite de la Clef* (mars 1767, 181) et dans le *Journal des sçavants* (septembre 1766, 567-568). Ce genre de réflexions crée cependant un débat public (même restreint) qui confère au récit de Grosley une certaine notoriété, comme il le remarque lui-même en répondant dans la presse aux critiques de Richard : « Permettez-nous, Messieurs, de témoigner au public, par la voie de votre journal, combien nous nous trouvons honoré de l'attention que M. Richard a bien voulu donner à nos *Observations sur l'italie et les Italiens* ... Nous sommes d'autant plus sensibles à cette attention de M. R., qu'elle est absolument gratuite » (*Journal encyclopédique*, avril 1767, vol.III, part.2, 132). L'argument commercial, que Grosley évoque ici sur le ton de la plaisanterie, n'est d'ailleurs peut-être pas à écarter d'un point de vue stratégique puisque le recours à ce mystérieux Suédois distingue sa relation des autres voyages d'Italie.

28

Le point de vue de l'auteur

Ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, Grosley ne s'exprimera pas sur ce masque suédois. La troisième édition (parue en 1774) fera apparaître l'initiale du nom de l'auteur, signe que le masque supposé de la modestie ou du regard décalé ne pouvait peut-être résister aux contraintes du monde de l'édition. L'abbé Maydieu reviendra sur ce trait de la personnalité de l'auteur pour expliquer pourquoi la renommée de Grosley n'est pas celle dont il aurait dû jouir : la modestie du Troyen était tellement développée qu'elle se manifestait par un « détachement de ses propres productions [porté] aussi loin qu'aucun écrivain ait jamais pu le porter » (303-304). Et Maydieu de poursuivre en citant Grosley pris dans son "Farrago" :

Je me suis toujours amusé à mettre par écrit les idées creuses qui me passent par la tête, et, pour pouvoir rire de moi-même in sinu, j'ai depuis très longtemps garni le Mercure et le Journal de Verdun; j'ai paru dans ce dernier sous le nom de Girodet de Saint-Florentin, nom d'un élève avec lequel je demeurais et qui voulait, par cette voie, se faire une réputation d'esprit. ... Voici le détail de ces *coglionerie*, autant que la mémoire me les peut rappeler (Grosley-Maydieu 306)

La liste de 96 publications non officiellement reconnues suit cette déclaration, dont celle qui obtint l'accessit au concours de Dijon : « En 1750 j'ai attrapé un accessit du prix de l'académie de Dijon sous le nom de Duchasselas ; voyez au Mercure de 1750 un extrait très mal arrangé de ma dissertation » (308-309). Il est frappant de voir la distance avec laquelle Grosley traite ici ses publications masquées. Rappelons que n'y figurent que celles publiées dans la presse, les ouvrages plus longs en étant exclus. L'usage du terme "coglionerie" pourrait rappeler l'attitude de Voltaire vis-à-vis de ses contes philosophiques, genre de moindre importance à ses yeux (quoique ce mot ne revienne souvent pour d'autres sujets dans sa correspondance). En effet, Grosley a déjà signé de son nom des ouvrages d'histoire du droit (*Vie de Pierre Pithou*, 1756). D'autres paraissent anonymement (*Recherches pour servir à l'histoire du droit françois*, 1752) mais avec suffisamment d'indices dans l'avertissement pour identifier l'auteur, qui d'ailleurs s'affichera comme tel par la suite. Grosley l'avocat opèrerait alors une distinction entre des publications sérieuses relevant de sa formation initiale et le reste. Dans ce cas, on voit mal comment cette distance, proche du dénigrement, serait, selon Maydieu, le signe de la profonde humilité de l'écrivain. (Grosley-Maydieu 310) : le fait de signer certaines oeuvres montre que son détachement supposé avait tout de même des limites. De même, on peut interroger le besoin d'établir la liste de ses publications non officiellement reconnues, parfois assortie de commentaires qui dépassent la fonction du simple pense-bête. Le vertige de la liste est-il pour l'auteur la source d'un certain plaisir ? Pour Genette, « la pratique du pseudonyme est bien comme celle d'une drogue, qui appelle vite la multiplication, l'abus, voire l'*overdose* » (55). L'usage de nombreux hétéronymes chez Grosley semble bien abonder en ce sens²⁹. On peut aussi questionner l'exclusion des longs ouvrages et

²⁹ Genette parle de « polyonimat » dans ce cas (54).

des pamphlets anonymes : la liste isole une classe d'écrits tenant à des sujets divers (histoire, littérature, sciences naturelles, droit), de forme brève et publiés dans des périodiques. Ces textes étaient-ils jugés de moindre importance pour toutes ces raisons ?

A une période où produire un texte appartenant à un genre dit « sérieux » permet d'établir ou de conforter le statut d'homme de lettres ou de philosophe, le choix de conserver l'anonymat pose question. Si l'on considère le pseudonyme comme la manifestation de l'auctorialité³⁰, on peut effectivement se demander pourquoi un auteur déjà connu chercherait à redoubler ce statut avec un incognito souvent déficient. On aurait donc tort de restreindre cet usage aux seuls motifs de protection ou de caprice d'auteur. L'usage du masque chez Grosley pourrait bien, pour les ouvrages longs, tels les *Observations sur l'Italie et les Italiens* ou *Londres*, relever de la volonté d'opérer une distinction qualitative au niveau de sa production. Mais celle-ci ne serait pas nécessairement jugée moindre par ses pairs puisque le voyage en Italie, que redouble le récit, sert souvent à l'avancement des carrières dans le monde des arts et des lettres. L'idée du décentrement du regard suédois, avancée par la presse de l'époque, semble bien séduisante et en phase avec une production littéraire marquée par l'esprit philosophique des Lumières. Mais nous l'avons vu, la construction du masque suédois n'est pas sans demander une certaine habileté littéraire qui semble bien faire défaut à Grosley dans ce cas. Faut-il y voir la raison de l'abandon du masque exotique dans la relation de son voyage en Angleterre ? La question du pseudonyme renvoie ici tout autant aux usages et nécessités d'une époque qu'au rapport de l'auteur avec sa production. Si nous ne pouvons prétendre, au final, trouver la raison qui pousse Grosley, avocat, amateur de plaisanteries, polygraphe, «guerroyant philosophe» selon Voltaire (Nabarra), à user de l'anonymat ou de la pseudonymie dans des productions qui, majoritairement, ne le mettent pas en danger, nous pouvons quand même voir dans ce masque suédois l'expression de la limite de son talent et, pourquoi pas, en même temps, un hommage (maladroit) aux Persans de Montesquieu - souvenir de leurs échanges épistolaires.

³⁰ Pour Genette, « ... le pseudonyme est déjà une activité poétique, et quelque chose comme une oeuvre. Si vous savez changer de nom, vous savez écrire » (57).

Bibliographie

- « Assemblée publique de l'Académie des sciences et belles lettres de Dijon. »
Mercure de France. Paris : André Caillau, La veuve Pissot, Jean de Nully,
Jacques Barrois, 1750, 82-97.
- Babeau, Albert. « Les correspondants de Grosley. » *Mémoires de la Société
académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du
département de l'Aube*. vol. 46, tome 19. Troyes : Librairie Léopold
Lacroix, 1882, 321-353.
- . *L'Académie de Troyes et les auteurs des mémoires publiés sous son nom*.
Troyes : Dufour-Bouquot, 1887.
- Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*. Tomes 23 et 24. La Haye : Pierre
Gosse et Daniel Pinet, 1765.
- Bertrand, Gilles. *Le Grand Tour revisité : Pour une archéologie du tourisme : le
voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e – début XIX^e siècle*. Rome :
Publications de l'École française de Rome, 2008. Web.
<<http://books.openedition.org/efr/1974>>.
- . « Les voyageurs français face aux dimensions religieuses de l'Italie entre
l'âge des Lumières et l'époque romantique : les ambiguïtés du 'moment
révolutionnaire'. » *Les échanges religieux entre l'Italie et la France,
1760-1850. Regards croisés - Scambi religiosi tra Francia e Italia, 1760-
1850. Sguardi incrociati*. Frédéric Meyer, Sylvain Milbach (éds.).
Chambéry : Université de Savoie, 2010, 93-115.
- Corrard de Bréban, Antoine-Henri-François. « Perte du farrago de Grosley.
Découverte d'un fragment de ce manuscrit. » *Annuaire administratif,
statistique et commercial du département de l'Aube pour 1850*. Société
académique de l'Aube. Troyes : Bouquot, 3-10.
- . « Farrago de Grosley. Supplément à la liste des pièces fugitives. » *Annuaire
administratif, statistique et commercial du département de l'Aube pour
1852*. Société académique de l'Aube. Troyes : Bouquot, 3-8.
- Delorme, Suzanne. « Une victime de Grimm : Pierre-Jean Grosley. » *Mélanges
Alexandre Koyré*, vol. 2 *L'Aventure de l'esprit*. Paris : Hermann, 1964, 94-
117.
- Desfontaines, Pierre-François Guyot. *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*.
Avignon : Pierre Girou, 1744, vol.2.
- Eche, Antoine. « Les récits de voyages fictifs. » *Expérimentation scientifique et
manipulation littéraire au siècle des Lumières*. Jean-Marie Goulemot
(éd.). Paris : Minerve, 2014, 93-112.
- Gannier, Odile. *La littérature de voyage*. Paris : Ellipses, 2001.
- Genette, Gérard. *Seuils*. Paris, 2002.
- Grimm, Friedrich Melchior. *Correspondance littéraire, philosophique et critique
de Grimm et de Diderot depuis 1753 jusqu'en 1790*. Jules-Antoine
Taschereau et Chaudé, A (éds.).
Paris : Furne, 1829-1831.
- Grosley, Pierre-Jean. « Discours ou dissertation, où l'on examine si le
rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs. »
Mercure de France. Vol.1. Paris : André Caillau, La veuve Pissot, Jean de
Nully, Jacques Barrois, 1752, 68-90.

- . *Nouveaux mémoires, ou Observations sur l'Italie et les Italiens, par deux gentilshommes suédois*, 3 vols. Londres : Jean Nourse, 1764.
- . *Observations sur l'Italie et les Italiens, données en 1764, sous le nom de deux gentilshommes suédois*. Londres, 1770.
- . *Londres*. Lausanne, 1770.
- . *Œuvres inédites de Pierre Jean Grosley*. Louis-Marie Patris-Debreuil (éd.). Paris : Patris, 1812-1813.
- Grosley, Pierre-Jean et Jean Maydiou. *Vie de M. Grosley, écrit en partie par lui-même; continuée et publiée par M. l'abbé Maydiou*. Londres et Paris : Théophile Barrois le jeune, 1787.
- Herman, Jan. « Postures d'auteur et doxa à l'Âge classique. » *La pseudonymie dans la littérature française*. David Martens (éd.). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2017, 293-310.
- Journal des sçavans*. Paris : Lacombe, 1766.
- Journal encyclopédique*. Vol.1. Tome 3. Liège : Everard Kints, 1756.
- Journal encyclopédique*. Vol.19. Tome 4. Bouillon : Imprimerie du journal, 1765.
- Journal encyclopédique*. Vol. 23. Tome 3. Bouillon : Imprimerie du journal, 1767.
- Journal encyclopédique*. Vol.29. Tome 1. Bouillon : Imprimerie du journal, 1770.
- Kovacs, Eszter. « De la méfiance à une critique raisonnée : considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot. » *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie* 45.4 (2010) : 26-43.
- Le Huenen, Roland. « Le récit de voyage : l'entrée en littérature. » *Études littéraires* 20.1. 45–61.
- McKenna, Anthony. « Introduction. » *La lettre clandestine* 8 (2000) : 15-17.
- Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. Paris: Chaubert et Le Breton, 1765.
- Moureau, François. *Le Théâtre des voyages. Une scénographie de l'Âge classique*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.
- Nabarra, Alain. « Pierre-Jean Groslier. » *Dictionnaire des journalistes, (1600-1789)*. <<http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/368-pierre-jean-grosley>>.
- Nugent, Thomas. *New Observations on Italy and its inhabitants, written in French by two Swedish gentlemen, translated into English by Thomas Nugent*. Londres: L. Davis et C. Reymers, 1769.
- Ouellet, Réal. *La Relation de voyage en Amérique (XVIe-XVIIIe siècles). Au carrefour des genres*. 2nde éd. Paris : Hermann, 2015.
- Pasquali, Adrien. *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyages*. Paris : Klincksieck, 1994.
- Richard, Jérôme. *Description historique et critique de l'Italie, ou Nouveaux mémoires sur l'état actuel de son gouvernement, des sciences, des arts, du commerce, de la population et de l'histoire naturelle*. Dijon/Paris : François Desventes / Saillant, 1766.
- Roche, Daniel. *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*. Paris : Fayard, 2003.
- Simon, Edouard-Thomas. « Notice sur la vie et les ouvrages de Monsieur

- Grosley, publiée en 1787, par monsieur Simon. » *Mémoires historiques et critiques pour la ville de Troyes*. Vol.1. Pierre-Jean Grosley. Paris/Troyes : Volland/Sainton, 1811, xv-xxxviii.
- Simonnot, Nicolas-Zacharie. *Mes souvenirs. Récits de Nicolas-Zacharie Simonnot. Chanoine de l'église de Troyes. Épisodes de l'histoire du jansénisme. Publiés d'après le manuscrit de l'auteur par l'un de ses petits-neveux*. Troyes : Librairie Bertrand Hu, 1878.
- Socard, Emile. « Quelques mots sur un ouvrage intitulé: Mémoires de l'Académie de Troyes. » *Mémoires de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, tome XVIII, n°29-32, 245-281.
- Steinberg, Sylvie. *La Confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*. Paris : Fayard, 2001.
- Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps*. Tome 98. Paris et Rouen : Eustache Herault, 1765.
- Suite de la clef, ou Journal historique sur les matières du temps*. Tome 101. Paris : Ganeau, 1767.
- Tran-Gervat, Yen-Mai. « Pour une définition opérationnelle de la parodie littéraire: parcours critique et enjeux d'un corpus spécifique. » *Cahiers de Narratologie* 13 (2006) <<http://narratologie.revues.org/372>>.
- Truelle Saint-Evron, Charles et Albert Babeau. *Lettres inédites de Grosley et quelques-uns de ses amis*, dans *Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale publiés la Société académique de l'Aube*. Troyes : Dufey-Robert, 1878, t. I, 219-433.
- Urbain, Jean-Didier. *Secrets de voyages: menteurs, imposteurs, et autres voyageurs invisibles*. Payot, 1998.